



Communiqué
Paris, jeudi 24 avril 2025

SOS MÉDECINS FRANCE solidaire de la mobilisation du 29 avril contre la restriction de la liberté d'installation

SOS MÉDECINS FRANCE se joint pleinement à la mobilisation du 29 avril portée par les syndicats de jeunes médecins, d'internes et d'étudiants en médecine pour dénoncer la restriction de la liberté d'installation adoptée en séance publique par l'Assemblée nationale dans le cadre de l'article 1 de la proposition de loi du député Guillaume Garot.

Aux côtés de l'ISNAR-IMG, de l'ISNI, de l'ANEMF et du REAGJIR, nous exprimons notre ferme opposition à toute mesure coercitive qui remet en cause un principe fondamental de la médecine libérale : le libre choix du lieu d'exercice.

Cette disposition, loin de résoudre les difficultés d'accès aux soins, risque au contraire d'aggraver la désertification médicale en décourageant les jeunes médecins de s'installer.

Le Dr Urfan ASHRAF, secrétaire général de SOS MÉDECINS FRANCE, souligne que : *"Les médecins SOS partagent l'inquiétude d'une génération de professionnels de santé déjà confrontée à des conditions d'exercice dégradées, et pour qui l'engagement en médecine de ville doit rester un choix, non une contrainte."*

En signe de soutien à cette mobilisation nationale, SOS MÉDECINS FRANCE demande à ce que toutes les associations de SOS MÉDECINS soient fermées le 29 avril de 8h à 8h (24h), afin de faire entendre la voix des médecins généralistes de terrain et alerter sur les conséquences à long terme de cette mesure sur notre système de santé.

Le Dr Philippe PARANQUE, président de SOS MÉDECINS FRANCE, précise que : *"Acteur de terrain et force de proposition depuis toujours, SOS MÉDECINS ne peut que s'opposer à une loi liberticide qui rompt avec l'esprit de concertation et préfère imposer par la contrainte plutôt que construire par la conviction."*

Nous appelons les pouvoirs publics à entendre les revendications de celles et ceux qui assurent, au quotidien, la continuité des soins sur l'ensemble du territoire, et à privilégier des solutions structurelles et concertées pour répondre aux besoins de santé des Français.

Contact : pdebrisoult@mmconseil.com

A propos de SOS MÉDECINS FRANCE :

SOS MÉDECINS FRANCE est une fédération qui rassemble 63 associations autour d'un objectif commun : le développement d'un réseau de permanence de soins et de soins non programmés en France dans un esprit de coopération et de service à la population. SOS MÉDECINS FRANCE est le premier réseau d'urgence et de permanence de soins en France : 6,8 millions d'appels traités, 1,4 millions de visites à domicile, 3,1 million de consultations et une disponibilité des équipes 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.